

**Ce que vous
devez savoir après
avoir reçu votre
vaccin Johnson
& Johnson/
Janssen contre
le COVID-19**



**NYC VACCINE FOR ALL:
SAFE, FREE, EASY**

nyc.gov/covidvaccine

French

Avant de quitter le centre de vaccination :

Assurez-vous d'obtenir une carte de vaccination. Elle précise quel vaccin vous avez reçu et la date à laquelle vous l'avez reçu.

Dois-je revenir pour recevoir une deuxième dose du vaccin ?

Non. Le vaccin Johnson & Johnson est un vaccin à une seule dose.

Quels sont les effets secondaires du vaccin ?

Quelques-uns des effets secondaires les plus courants sont des douleurs ou un gonflement dans le bras ayant reçu le vaccin, des maux de tête, des courbatures, de la fatigue et de la fièvre. Les effets secondaires sont moins courants chez les adultes âgés et, en général :

- sont de légers à modérés ;
- se déclarent dans les trois jours suivant la vaccination (très souvent dès le lendemain de la vaccination) ;
- durent un ou deux jours après leur apparition.

Que faire en cas d'effets secondaires ?

Appelez votre prestataire de soins de santé si vous présentez des effets secondaires qui vous inquiètent ou qui ne disparaissent pas au bout de quelques jours, ou si la rougeur ou la douleur au point d'injection augmentent après 24 heures. Discutez de la possibilité de prendre un médicament en vente libre, comme de l'acétaminophène (Tylenol) ou de l'ibuprofène (Advil), avec votre professionnel de la santé.

Vous pouvez signaler les effets secondaires à travers l'application mobile V-safe des Centres de contrôle et de prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC).

Pour en savoir plus et télécharger l'application, consultez [vsafe.cdc.gov](https://www.vsafe.cdc.gov). Vous pouvez également signaler les effets secondaires à travers le système de signalement des événements indésirables liés aux vaccins (Vaccine Adverse Event Reporting System, VAERS), qui est géré par les CDC et par l'Agence des produits alimentaires et

médicamenteux. Les signalements peuvent être effectués sur vaers.hhs.gov/reportevent.html ou par téléphone au 800 822 7967. Les informations que vous communiquez resteront confidentielles.

Est-il possible d'avoir une réaction allergique au vaccin ?

Les réactions allergiques sont rares et commencent généralement de quelques minutes à une heure après la vaccination. Les symptômes liés aux réactions allergiques sont les difficultés respiratoires, le gonflement du visage et de la gorge, le rythme cardiaque accéléré, l'éruption cutanée sur tout le corps, le vertige et la faiblesse. Si vous pensez avoir une réaction allergique sévère, composez le **911** ou rendez-vous à l'hôpital le plus proche.

Quand le vaccin commence-t-il à agir ?

Vous obtiendrez la protection maximale fournie par le vaccin deux semaines après la vaccination.

Puis-je cesser de pratiquer les gestes barrières contre le COVID-19 après m'être fait vacciner ?

Non. Vous devez continuer à pratiquer les gestes barrières après la vaccination :

- Restez chez vous si vous êtes malade.
- Restez à au moins six pieds des autres personnes.
- Portez une protection faciale.
- Lavez-vous les mains et utilisez du désinfectant pour les mains souvent.

Bien que les données disponibles indiquent que le vaccin Johnson & Johnson fournit une protection contre le COVID-19, il nous reste des choses à apprendre sur la durée de cette protection et sur la mesure dans laquelle il prévient la transmission.

Le vaccin ou la consultation en centre de santé me seront-ils facturés ?

Non. Le service sera peut-être facturé à la compagnie d'assurance, mais ni un co-paiement ni aucun autre montant ne vous seront demandés pour le vaccin.

Mes données personnelles sont-elles protégées ?

Vos données personnelles sont confidentielles et protégées. Des données de base à votre sujet (telles que votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, votre date de naissance, votre race, votre groupe ethnique, la date de la vaccination et le type de vaccin reçu) seront communiquées au Département de la Santé et de l'Hygiène Mentale de la ville de New York (Département de la Santé de NYC) selon ce qu'exige la loi.

Et si j'ai d'autres questions ?

Vous devriez appeler votre professionnel de santé ou appelez le **311**.





SÛR

GRATUIT

FACILE

Où puis-je obtenir davantage d'informations ?



Département de la Santé de NYC :
nyc.gov/covidvaccine

**Département de la santé de
l'État de New York :**
covid19vaccine.health.ny.gov

CDC :
cdc.gov/covidvaccine



Le Département de la Santé de NYC peut modifier ses recommandations en fonction de l'évolution de la situation.

3.8.21